

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 9 octobre 2021

Présents : *Comité Directeur (en présentiel)* : Serge BARRAGAT (Président), Josselin CAZAUX (Vice-Président), Claude FULCONIS (Secrétaire), Patricia GAUBERTI (Trésorière), Gilles MAUTRET, Alain RIGHI, Marilyne PROAL
Comité Directeur (en visio) : Stéphane DESTOUCHES, Claire DIVOUX

Invités : Sandra BERGER (Secrétaire FFME), Alain CARRIERE (Président FFME), Luc CHABROL (Trésorier FFME), Vincent CLARISSE (salarié de la Ligue), Fabrice GAUTIER (Président CT04), Jean Claude GRAND (Président CT13), Amar KELTOUMI (salarié de la Ligue), Christelle LAFONT (Présidente CT05), Ghislaine VETTARD (Trésorière CT83 FFME), Sylvie VIENS (Directrice Animation Territoriale – FFME)

Excusés : José BOLO, Sandrine CHANDY, Pierre DURET, Laurence MOSTEIRO, Isabelle ROCHER, Christine SLAMTI,

Absents : Jean-Luc BELLARD, Enola RESSEGUIER, Paul DEWILDE

Le présent procès-verbal est relatif à la réunion du Comité Directeur de la Ligue Sud PACA de la Montagne et de l'Escalade, qui s'est tenue le samedi 9 octobre 2021 à Cabriès, avec une visioconférence pour les personnes ne pouvant se déplacer.

Plus du tiers de ses membres étant présent, le Comité Directeur peut délibérer valablement (en vertu de l'article 15 des statuts de la Ligue).

L'ordre du jour est le suivant :

- ◆ Point sur les rendez-vous du Président
- ◆ PV du CODIR du 19 juin 2021
- ◆ Bilan des Commissions :
 - ◆ Formation : point d'avancement des travaux, calendrier formations et stages « Montagne & Escalade »
 - ◆ Escalade :
 - ◆ Sous-commission « Compétition Escalade » point d'avancement des travaux – Prévisions calendriers compétitions

3. Bilan des Commission (point d'étape à fin septembre)

3.1.Commission formation (Claude Fulconis)

Concernant la commission formation, il n'y a pas eu de réunion de celle-ci depuis le dernier comité directeur en date du 19 juin 2021. Les formations mises en place (et donc visibles sur l'intranet fédéral) en 2021-2022 :

Escalade :

3 stages Initiateurs SAE

3 stages Initiateurs Escalade

1 stage Equipeur de site sportif

1 stage d'ouvriers de compétitions

2 stages d'ouvriers de club

2 stages gestionnaires EPI

2 stages de formation continue (recyclage)

1 stage moniteur escalade sportive nouvelle session 2021-2023 va être mis en place à l'automne 2021

Le cadre instructeur sera Fabien BERROT,

- ◆ Montagnisme :
 - ◆ 1 stage de Formation continue
 - ◆ 1 rassemblement de cadres (brevetés ou non)
- ◆ Canyonisme
 - ◆ Rien pour l'instant

La commission fédérale de la formation s'est réunie par visioconférence le 29 juin dernier, et j'ai envoyé dès réception le support utilisé lors de cette réunion aux membres de la commission formation de la ligue. Je n'ai pas reçu de compte-rendu de cette réunion.

Le stage de formation continue escalade accueillera un rassemblement des encadrants de clubs brevetés ou non brevetés.

Question : le problème du manque de juges lors des compétitions (soulevés par le CT13) : que faire ? Il semble qu'il faille **continuer à** proposer des stages de formation proches du terrain et cela avant les compétitions pour que celles-ci permettent de valider le BF.

3.1.1. Point d'avancement CQP AESA par Vincent Clarisse

3.1.1.1.Session actuelle :

Il reste 2 stagiaires qui doivent repasser leur VEP MSP, celle-ci est prévue à Paris sous la responsabilité de Bénédicte Couette pour le 5 novembre.

Il y a :

- 1 abandon et 3 qui ont terminés
- 2 programmés pour la certification finale
- 1 en cours de programmation pour la certification finale
- 3 qui finalisent leurs heures en structure pour programmer, par la suite, la certification finale

Date butoir pour le diplôme : Décembre 2021

3.1.1.2.Prochaine Session

Test technique de juillet réalisé

Test technique de novembre en cours de travail, seront réalisées sous 15 jours :

- l'ouverture des blocs
- l'ouverture des voies
- imprimer les documents officiels

3.2. Commission escalade

3.2.1. Sous-commission « Compétitions escalade » (Josselin Cazaux)

3 dates de championnats régionaux calés :

- ◆ Régional de Bloc à Digne-les-Bains les 29 et 30 janvier 2022
- ◆ Régional de Vitesse et Régional U12-14 à Aubagne le 23 avril 2022
- ◆ Régional de Difficulté à St Martin de Vésubie les 14 et 15 mai 2022

A noter : accueil sur la Région de 2 coupes de France de Difficulté

- ◆ Marseille les 16 et 17 avril 2022
- ◆ Briançon le 18 et 19 juillet 2022

Problème des coûts : difficultés des salles privées qui ont des exigences financières fortes, car les mentalités changent et les salles privées sont très mercantiles. Ces salles ne souhaitent pas accueillir les compétitions car il est nécessaire d'avoir des périodes de fermetures de la salle pour montage et démontage des voies de la compétition.

Il est à noter que ces types de salle ont très peu d'adhérents licenciés FFME dans la Région SUD PACA.

3.2.2. Sous-commission « Accès Haut Niveau » (Stéphane Destouches)

Recommandations de la sous-commission Accès au Haut Niveau

Introduction :

La ligue Sud-Paca de la FFME, à la suite de ses travaux, souhaite porter à la connaissance les services de la région en charge, les éléments importants à prendre en considération dans le cadre de son **soutien aux structures d'accès au haut-niveau et à leurs projets.**

Le contenu de ce document est l'aboutissement d'une réflexion entre les élus de la ligue, des experts au sein de la région (et notamment l'équipe technique régionale des entraîneurs, guidée par Paul Dewilde, conseiller technique régional). Paul-Henri Paillason, directeur technique national (DTN) de la FFME ainsi que Laurent Lagarrigue, cadre technique national ont été consultés sur l'approche présentée ici. Leur expérience du haut-niveau et des structures d'accès comme les pôles espoirs ont été précieuses dans le choix des orientations choisies et présentées ici.

Trois foyers d'accès au haut niveau pour les jeunes de la région passionnés d'escalade sportive

Le développement de l'escalade s'opère dans tout le territoire. Les clubs sont implantés dans les zones urbaines à forte densité de population (escalade sportive en salle principalement) comme dans les zones plus reculées. Toutefois, **les structures labellisées organisées pour l'accès au haut niveau se trouvent concentrées aux 3 extrémités de la région selon la configuration suivante :**

- Dans la région de Aix-Marseille (13) au Sud-Ouest avec les clubs de l'*AS Grimper*, du *BMC (Bureau Moniteur des Calanques)* et du *SMUC Escalade (Stade Marseillais Université Club)*
- Dans le Briançonnais (05) au Nord avec les clubs de *Briançon Escalade* et *FACE (Fournel Argentière Club Escalade)* et le Centre Interrégional d'Entraînement (CIE)

basé à Briançon et qui fonctionne en lien étroit avec 2 établissements scolaires et plusieurs salles d'escalade

- Dans la région Niçoise (06) à l'Est avec le club de l'*US Cagnes Escalade*



Ces structures, riches d'encadrants de qualités sont en mesure de **former des athlètes grimpeurs et grimpeuses capables de rentrer au sein des effectifs de l'équipe de France** et accéder au très haut niveau.

La ligue souhaite donc **reconnaitre ces 3 foyers** afin qu'ils puissent chacun **bénéficier de moyens prioritaires** pour accompagner leurs activités dans le domaine de l'accès au haut niveau.

Remarque :

*Cette orientation est privilégiée versus la création d'un **pôle espoir** unique dans un de ces lieux. En voici les raisons :*

- *La localisation n'offrirait pas de solutions à tous les jeunes en raison de l'éloignement entre la structure et leurs familles.*
- *L'accès au haut niveau dans ce sport est un processus qui démarre maintenant dès l'âge de 8 ans, un âge auquel il est inenvisageable de penser une pratique épanouissante et équilibrée en dehors de son environnement, son club, son établissement scolaire, sa famille*

Ces trois foyers ont des besoins différents pour favoriser l'accès au haut niveau

Les 3 foyers présentés ci-dessus n'ont **pas les mêmes besoins** pour continuer à développer cet accès au haut-niveau. L'impact des moyens accordés par la région sera d'autant plus grand si les actions sont ciblées vers des **initiatives précises**. Voici donc pour chaque foyer l'action prioritaire de l'olympiade à soutenir :

- Pour le foyer d'Aix-Marseille bénéficiant d'un panel large d'équipements et avec une bonne cohésion entre les clubs, l'action prioritaire est de **subventionner des heures d'encadrement** pour **augmenter la fréquence des entraînements interclubs orientés**

performance. C'est en effet l'augmentation de la fréquence des rassemblements et l'émulation entre les jeunes qui va favoriser l'émergence de profils performants.

- Pour le foyer du Briançonnais, l'action prioritaire est d'apporter des **moyens supplémentaires** pour **augmenter le nombre de places pour des jeunes grimpeurs et grimpeuses au sein du Centre Interrégional d'Entraînement**, une structure qui a montré ses capacités depuis plusieurs années à faire émerger de jeunes talents.
- Pour le foyer Niçois, l'action prioritaire est d'assurer la continuité de la pratique tournée vers l'excellence en **participant au financement d'équipements** du niveau requis qui font cruellement défaut au sein de ce territoire (une seule salle de niveau régional aux accès extrêmement limités).

Les athlètes majeurs, membres des équipes de France, la relève pour l'accès au haut niveau dans la région

Si la grande majorité des actions souhaitées par la ligue est destinée aux populations de jeunes de 8 à 18 ans avec des effets immédiats, la sous-commission souhaite également **préparer l'avenir et assurer le renouvellement de la population des encadrants** qui seront les futurs acteurs de l'accès au haut-niveau dans la région.

Ainsi, la ligue préconise une action vers une structure hébergée au CREPS d'Aix qui aura pour mission de favoriser **l'accompagnement des athlètes de haut niveau membres des équipes de France issus de la région** et de préparer leur après-carrière de sportifs en leur offrant la possibilité de bénéficier de cursus de formation pour acquérir des diplômes d'entraîneurs.

Synthèse des préconisations de la ligue Sud Paca FFME pour favoriser l'accès au haut-niveau :

Répartition des moyens	Foyers	Axe prioritaire à favoriser	Axe secondaire
70% à destination des structures favorisant l'accès au haut-niveau pour les jeunes de 8 à 18 ans	Aix-Marseille	Encadrement	Equipement
	Briançon	Encadrement	Equipement
	Nice-Cagnes	Equipement	Encadrement
20% à destination du public des athlètes majeurs de la région sur les listes ministérielles de sportifs de haut-niveau	Aix-Marseille	Formation	-
10% pour des actions spécifiques sur d'autres projets portés par la ligue	Tous	-	-

3.2.3. Sous-commission « Officiel de compétition » (José Bolo)

José Bolo absent car au séminaire du CDOS 04

Intervention de Christelle LAFONT (CT05) concernant la structure de Briançon. La structure concernant l'escalade n'est pas labellisée. Cette labellisation permet l'attribution d'un numéro **PSQS** (Portail du Suivi Quotidien du Sportif) et fait bénéficier au sportif d'une note de 20 pour l'une des 3 notes d'EPS du baccalauréat. Ce numéro PSQS permet lors de « Parcours Sup » de demander des établissements particuliers.

Contact avec le DTN qui a répondu qu'il a le pouvoir de labellisation si un dossier lui était présenté.

Statut de structure d'accès au Haut Niveau : ce n'est pas nécessaire d'être un Pôle Espoir.

En prenant en compte le fait que le travail de la ligue concerne les jeunes jusqu'au lycée inclus.

3.2.4. Sous-commission SAE (Serge Barragat)

- ◆ Réunion en Visio-Conférence de la sous-commission le 06 octobre 2021
- ◆ Lors de cette réunion a été validé : « Plan de développement SAE en Région SUD Provence Alpes Côte-d'Azur 2020-2030 »
- ◆ Point SAE
 - ◆ Inauguration, dans les semaines à venir du mur de Castellane
 - ◆ Une deuxième AMO a été validé avec la commune de La Roque Esclapon (VAR).
 - ◆ Cahier des charges en cours pour le mur d'Auron avec une mise en service prévue Juin 2022
 - ◆ Accord de principe par les élus du conseil métropolitain de Marseille-Aix pour le projet de Venelles;
- ◆ Des demandes existent, de la part de collectivités, pour la gestion de leur SAE.
 - ◆ La Ligue doit elle se positionner ?

C'est une question récurrente des collectivités : problème de la gestion d'une salle d'escalade. Cela implique le recrutement de personnel par un club ou un CT voire la Ligue Pour exemple, le CT 83 a effectué un conventionnement pour l'entretien et la maintenance du mur d'escalade. Mais n'a pas accepté de prendre la gestion complète du mur incluant entre autre la valorisation du site et le démarchage et gestion des utilisateurs autres que les clubs.

Rappel du très bon travail réalisé par notre salarié Amar qui apparait en particulier pour la SAE de Castellane avec gestion du dossier à sa mise en service au mois d'octobre.

3.2.5. Sous-commission « SNE » (Pierre Duret)

Josselin rappelle que la Bourse Régionale SNE est lancée depuis juin dernier.

A date, 3 CT ont déposé des dossiers (CT04, CT13 et CT83). Le CT05 ne déposera pas de dossier. Afin de permettre aux retardataires de déposer un dossier, la date limite de dépôt est décalée au 31 octobre (en lieu et place du 30 septembre).

3.3. Commission montagnisme (Serge Barragat)

3.3.1. Equipe Régionale Jeunes Alpinistes

- ◆ Le dossier de la session, 2021-2023, a été communiqué à tous les clubs de la Ligue Sud PACA,
- ◆ Le cadre instructeur sera Fabien BERROT,
- ◆ Le weekend de sélection aura lieu le dernier weekend des vacances de Toussaint

3.3.2. Equipe Régionale Jeunes Compétiteurs Ski Alpinisme

Le dossier de candidature va être communiqué aux Clubs,
Entraînement programmé les 27&28 novembre»

3.3.3. Compétition de Ski Alpinisme

Réunion des Organisateurs lundi 11 octobre à 18h30 (Visio),
Championnat Régional Individuel à Serre Chevaliers le 19 décembre 2021

3.3.4. Bourses Jeunes Compétiteurs Ski-Alpinisme (montant validé lors de l'AG 2020)

- ◆ Aide Compétiteurs Championnats et Coupes de France Montant 500€
- ◆ Aide Compétiteurs Compétitions internationales Montant 250€
- ◆ Aide Jeunes Sportifs de Haut-Niveau Montant 250€

Clubs	Compétitions	Nbre compétiteurs	Nbre compétiteurs éligibles	Montant total des frais	Aide maximale	Aide proposée
Montagne Queyras	Championnats de France	4	4	402,00 €	200,00 €	200,00 €
Team Alpi Mercantour	Championnats de France	5	5	575,41 €	250,00 €	250,00 €
					Total	450,00 €
Clubs	Compétitions	Nbre compétiteurs	Nbre compétiteurs éligibles	Montant total des frais	Aide maximale	Aide proposée
Montagne Queyras	Coupes de France	0	0	- €	- €	- €
Team Alpi Mercantour	Coupes de France	0	0	- €	- €	- €
					Total	- €
					Synthèse	
	2 clubs demandeurs en 2021				Budget	500,00 €
	90% du budget consommé				Aide proposée	450,00 €

- Contre : 0
- Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

3.4. Commission canyon (Jean Luc Belliard)

- ◆ 29/09/2021 Rencontre Nationales Canyon dans les Alpes Maritimes

3.6. Commission Sport-Santé Handicap (Serge Turounet)

PREAMBULE :

Nuance entre sport santé qui a une vertu thérapeutique pour les personnes atteintes d'une pathologie ou le sport est une alternative aux médicaments et le bien être par le sport qui représente 80 à 90 % de ce qu'on appelle sport santé.

Le bien être par le sport regroupe à la fois les personnes atteintes d'une pathologie légère ne bénéficiant pas forcément d'une ordonnance et les personnes en situation de handicap ou les sports représentent un mieux être

Le bilan de la commission sport santé handicap est que le dossier esmsXclubs a été mené entièrement, depuis l'état des lieux en PACA jusqu'à l'élaboration du dossier de demande de subvention et la présentation des dossiers au CPSF qui les a traités ensuite.

Concernant l'état des lieux, 2 départements très actifs en matière de sport santé :

Le 06, avec l'US CAGNES et

Le 05 avec la commission sport santé du CT 05.

le 84 avec le club de Cadenet bénéficie de ce projet, pas de nouvelle des 4 autres dossiers présentés malgré la relance de Joffrey CHIRON

Le projet de formation Régionale n'a pu aboutir la FFH s'étant désengagée du projet, et faute d'intervenants disponible.

Un CS handi escalade voit le jour à la FFME et une spécialisation sport sur ordonnance voit le jour au CROS permettant de pallier à ces déficiences pour l'avenir.

La commission Nationale sport santé de la FFME n'a encore donné aucune directive. Politique Nationale en matière de sport santé et de handicap

Le rapprochement de la FFME avec la FFH et la FFSA évoqué dans les contacts pris avec les responsables Régionaux et Nationaux ne peut se décider au niveau des ligues

On va développer une harmonisation des dates et lieux de compétitions régionales vis à vis des agendas des compétitions para escalade adaptée et compétitions d'escalade de niveau Régional, mais cela nécessite des réunions et met en jeu beaucoup de choses (ouverture... Etc)

Projet d'équipes mixtes handi valides en escalade

4. Finances –Point d'étape

CHARGES	MONTANT(euros)	PRODUITS	MONTANT(euros)
60-Achat	2227	70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	13691
Achats d'études et de prestations de services	0	Prestation de services	11270
Achats non stockés de matières et de fournitures	0	Vente de marchandises	0
Fournitures non stockables (eau, énergie)	0	Produits des activités annexes	2421
Fourniture d'entretien et de petit équipement	1208		
Autres fournitures	1019		
61 - Services extérieurs	3622	74- Subventions d exploitation	14900
Sous traitance générale	0	Etat: ANS, ARS, ...	9800
Locations	3547		
Entretien et réparation	0	Région(s):	5100
Assurance	0		
Documentation	75		
Divers	0	Département(s):	0
62 - Autres services extérieurs	14781		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	7230	Commune(s):	0
		subvention communauté de communes et agglomération	0
Publicité, publication	0		
Déplacements, missions	6888		
Frais postaux et de télécommunications	485	Organismes sociaux (à détailler):	0
Services bancaires, autres	178		
63 - Impôts et taxes	1650	Fédération	0
Impôts et taxes sur rémunération	1650	Fonds européens	0
Autres impôts et taxes	0	ASP	0
64- Charges de personnel	45812	Autres recettes (précisez)	0
Rémunération des personnels	29034		
Charges sociales	16262	75 - Autres produits de gestion courante	50413
Autres charges de personnel	516	Dont cotisations	0
65- Autres charges de gestion courante	2198	76 - Produits financiers	0
66- Charges financières	0	77 - Produits exceptionnels	0
67- Charges exceptionnelles	73	78 Reprises sur amortissements et provisions	0
68- Dotation aux amortissements(provisions pour renouvellement)	148	79 - transfert de charges	316
TOTAL DES CHARGES	70511	TOTAL DES PRODUITS	79320
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0	87 - Contributions volontaires en nature	0
Secours en nature	0	Dons en nature	0
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0	Prestations en nature	0
Personnel bénévole	0	Bénévolat	0
TOTAL DES CHARGES	70511	TOTAL DES PRODUITS	79320
RESULTAT	8809		

Demande d'aide pour la manifestation « Escala'Buoux » 2022

- ◆ Dans le budget prévisionnel une demande de 1500€
- ◆ Le Bureau lors de sa réunion du 21/09/2021 a décidé vous proposer l'attribution de la même somme qu'à l'édition précédente : 1000€

Attribution d'une aide de 1000 € à Escala'Buoux 2022

- Contre : 0 Abstention : 0

Adoptée à l'unanimité

5. Projet Sportif Territorial de l'Olympiade 2021-2024

Présentation puis validation du projet sportif de l'olympiade 2021-2024

- Contre : 0
- Abstention : 0

Validé à l'unanimité

6. Plan de développement des SAE en Région Sud PACA – 2020-2030

Lors de la réunion de la sous-commission SAE du 06/10/2021, quelques corrections de forme ont été relevées et seront transmises au Pôle Equipement de la FFME qui est le seul à avoir le fichier source pour le modifier.

Présentation puis validation du plan de développement des SAE en région Sud PACA 2020-2030

- Contre : 0
- Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

7. Plan de développement de l'accès au Haut Niveau des compétiteurs

Présentation puis validation du plan de développement de l'accès au Haut niveau des compétiteurs

- Contre : 0
- Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

8. Calendrier 2021-2022 de la Ligue (CoDir)

2021 :

- 06 Novembre Congrès des Territoires
- 07 décembre AG Ordinaire FFME (KARMA La Villette)
- Décembre CODIR – Visio – Point d'étape fin d'année et pré-Budget
Prévisionnel 2022

2022 (prévisionnel)

- 17 ou 24 janvier CODIR – Visio – Préparation AG
- 12 ou 19 février Assemblée Générale – Aix-en-Provence ?
- 8 mars CODIR – Visio – Post-AG
- 2 et 3 avril Assemblée Générale Fédérale – [Saint-Etienne \(42\)](#)

9. Questions diverses

Représentants de la Ligue à l'AG fédérale ordinaire du 7/12/2021 (visioconférence)

- Le président
- Un représentant désigné par le CoDir

Proposition de la candidature de Patricia Gauberti :

- Contre : 0
- Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

Fin du CoDir à 12h35